



# AGENT SOCIAL DE LA CRECHE MUNICIPALE

Référence Fiche : Version n°2025-1  
Date de dernière mise à jour : 10/02/2025

## ATTRIBUTIONS DU POSTE

**Titulaire du Poste :**  
**Quotité du poste :** temps complet (35 heures/semaine)  
**Catégorie :** C  
**Filière :** Médico-sociale  
**Cadre d'emploi :** Agent social  
**Grade :** agent territorial  
**Statut :**  
**Résidence administrative :** Tende  
**Lieu de travail :** Crèche de Tende

## POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE :

Sous l'autorité du Maire / de la secrétaire générale de la Mairie de Tende / de L'IDE, directrice de l'EAJE / de l'EJE, adjointe de direction à l'EAJE / de l'auxiliaire de puériculture ou de soins.

## MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE :

Assure l'entretien des locaux et du matériel.  
Assiste, en collaboration avec la direction et l'auxiliaire de puériculture, à la prise en charge globale de l'enfant au quotidien, tout en respectant les projets éducatif et pédagogique mis en place sur la structure.

## ACTIVITES ET TACHES RELATIVES AU POSTE :

- **Dans la structure même :**
  - Participer à l'entretien des locaux en suivant les protocoles d'hygiène.
  - Nettoyer et désinfecter les espaces de vie des enfants, le matériel, les jeux ...
  - Assurer la coordination avec les services du CHU concernant la réception des repas, des commandes ou du linge,
  - Effectuer les nettoyages quotidiens, hebdomadaires et mensuels selon les protocoles de nettoyage établis,
  - Préparation et service du goûter.
  
- **Auprès de l'équipe :**

- Participer aux réunions d'équipe dans un but d'échanger sur les pratiques professionnelles (afin de les améliorer)
- Relayer les informations importantes concernant les enfants et les transmettre à la direction ou à l'auxiliaire de puériculture.

➤ **Auprès des enfants :**

- Prise en charge globale des enfants selon les besoins individuels de l'enfant tout en les inscrivant dans une démarche de collectivité tout en veillant au confort et au bien-être du groupe.
- Veiller à l'adaptation de l'enfant en collectivité, surveiller son développement psycho moteur, s'assurer de son bien-être, être attentif à l'apparition d'éventuel signes de difficultés. (Souffrance)
- Proposer, en collaboration avec l'auxiliaire de puériculture, des activités d'éveil variées et adaptées aux besoins et aux capacités de chacun.

➤ **Auprès des parents :**

- Réfléchir et mettre en place un accueil de qualité au quotidien,
- Offrir un « soutien » aux parents (basé sur la relation de confiance) : écoute, conseil, orientation vers la direction ou l'auxiliaire de puériculture,
- Veiller au secret et à la discrétion professionnelle,
- Valoriser les parents dans leur rôle et ne pas se substituer à eux,

## **RELATIONS DU POSTE :**

### **Relations internes :**

Avec les enfants et leurs familles, l'ensemble du personnel de la crèche, du CHU et de la ville de Tende.

### **Relations externes :**

Avec les intervenants extérieurs amenés à intervenir dans l'établissement, les livreurs.

## **COMPETENCES ET APTITUDES DU POSTE :**

➤ **Savoirs**

- Connaissances d'hygiène et de sécurité,
- Connaissances dans le domaine de la petite enfance,
- Connaissances du développement psychomoteur de l'enfant.

➤ **Savoirs faire**

- Capacité à travailler en équipe et en partenariat,
- Capacités pédagogiques,
- Capacités d'organisation,
- Savoir évaluer les besoins,
- Capacité à repérer les problèmes et alerter les personnes concernées,

➤ **Savoirs être**

- Esprit d'équipe,

- Sens des responsabilités et de la hiérarchie,
- Sens de la discrétion et de la confidentialité,
- Être accueillante, souriante, observatrice, efficace, vigilante, attentive, bienveillante,
- Avoir de l'initiative et une bonne ouverture d'esprit, être diplomate, patiente et disponible,
- Avoir de bonnes qualités relationnelles humaines d'écoute et d'empathie,
- Être rigoureuse.

#### **DIPLOMES ET EXPERIENCES REQUIS :**

Expérience auprès des enfants souhaitée.

#### **CONDITIONS DE TRAVAIL :**

Lieu d'affectation : EAJE municipal de Tende

Travail en équipe : oui

Seul : non

Isolé : non

Travail de nuit : non

travail de week-end : non

Astreintes : non

Tenues de services et/ou équipements de protection individuelle : oui

Moyens matériels nécessaires : matériel d'entretien des locaux et du matériel, matériel éducatif et pédagogique, produits de soins et d'hygiène, téléphone, ordinateur, photocopieur.

#### **CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE :**

Grande amplitude dans les horaires du fait du fonctionnement de la structure de 6h30 à 21h00 du lundi au vendredi ; horaires par roulement (ouverture, milieu, fermeture)

Changement d'horaires et/ou de planning possibles selon les absences des collaborateurs

Congés obligatoires durant les périodes de fermeture de la crèche

Réunion pédagogiques et d'équipes après 18h00

Réunions et entretiens en dehors de la structure

Grande disponibilité

#### **PENIBILITE DU POSTE :**

Gestes et postures auprès des enfants lors des activités,

Manipulations de matériels toute la journée,

Fatigue liée au bruit,

Tension nerveuse.